

**Journées d'échanges et de préconisations
pour le développement des arts visuels en
Provence-Alpes-Côte d'Azur
> 7 et 8 décembre 2017
Marseille et Aix-en-Provence**



WORKSHOP N° 2 : ECONOMIE ET ACTIVITES DES ARTISTES

Jeudi 07/12 à 14h30, accueil à partir de 14h
ESADMM, Ecole Supérieure d'Art et Design Marseille Méditerranée
184, Avenue de Luminy - CS 70912 -13 288 Marseille cedex 9

Les pistes de discussion qui vous sont proposées dans cet atelier ont été préparées par un groupe de travail qui s'est réuni le 10 novembre 2017 à Istres, au Centre d'art Contemporain – Pôle Culture, composé de :

Julie Chénot, Directrice de la Fondation Camargo, Cassis ; Omblin D'Avezac, fondatrice du pôle artistique et culturel Chevalier Roze à Marseille; Sibylle Duboc, Présidente de l'association Courant d'Art; Théo Goedert, artiste; Sandrine Joviado, Directrice du centre d'art contemporain d'Istres; Jérémy Laffon, artiste; Anne Marsetti, Chargée de Mission Plateforme Dynamo A.M.I; Céline Marx, Chargée de projet, Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence; Sarah Thuillier, Responsable Pole d'Accompagnement Les Têtes de l'art; Milena Walter, artiste.

Les participants pourront se répartir entre les trois thématiques ci-dessous, pendant une partie de la durée l'atelier.

1) Autonomie professionnelle et information des jeunes artistes

Les années qui suivent la sortie d'une Ecole d'art constituent souvent une période complexe à gérer pour les artistes, sorte de « trou d'air » entre la position d'étudiant et l'aboutissement à une situation professionnelle où leur activité de création se voit rémunérée.

Bien souvent, cette période révèle un manque de maîtrise par les artistes des cadres règlementaires de leur activité (gestion des droits, part administrative de leur travail), d'autre part du contexte professionnel de l'art contemporain dans lequel ils seront amenés à développer leur activité. Si des modules de professionnalisation se développent depuis plusieurs années dans les Ecoles supérieures d'art, cette culture professionnelle doit se renforcer encore afin de préparer les artistes à leur univers de travail. De même, si les structures associatives ou privées accompagnent activement les jeunes artistes vers cette autonomie professionnelle, ce soutien reste encore trop informel et peu valorisé, qu'il s'agisse de la gestion des droits, de l'aide au montage de dossier, la mise en relation avec des mécènes, collectionneurs, producteurs, publics, etc.

La discussion sera ici axée sur la façon de renforcer l'articulation entre l'action menée par les écoles d'art et les structures de diffusion et de portage administratif des artistes. Il s'agit également d'imaginer sur le territoire une source d'information de référence, qui fassent le lien entre tous les dispositifs existants et facilite l'accès aux droits et aux conseils.

2) Comment renforcer la continuité professionnelle des carrières d'artistes ?

Tout au long de la carrière, une fois passées les premières opportunités d'expositions et de résidences, les artistes installés sur le territoire ont des besoins en terme de formations complémentaires ou d'accompagnement dans la production et l'ingénierie de projet, auxquels peu d'offres correspondent. Ainsi, si les droits en matière de formation se sont récemment enrichis, les modules spécifiques aux arts visuels restent très rares sur le territoire et peu d'artistes y ont recours.

De même, la difficulté de se rémunérer à partir de la vente d'œuvres reste particulièrement sensible en région, face à la fragilité chronique du marché et la difficulté des galeries privées à consolider leur modèle de développement.

La discussion sera donc axée ici sur les moyens d'accompagner les artistes une fois leur carrière lancée, et les solutions à inventer afin de soutenir l'activité des professionnels qui les entourent et renforcer ainsi la continuité de leur carrière.

3) Comment soutenir et structurer l'économie des projets ?

L'économie des artistes ne passe pas seulement par la vente d'œuvres, mais aussi par toute une économie de la production et du projet, aujourd'hui très fragile et mal identifiée. Les sources de rémunération de nombreux artistes reconnus comme « professionnels » se limitent trop souvent aux revenus de solidarité, au remboursement des frais de production, et à toute sorte de métiers alimentaires contraints. Dans le même temps, qu'il s'agisse de répondre à des appels à candidature, produire des projets spécifiques, passer par des phases de recherche et d'expérimentation, de nombreuses tâches essentielles dans le processus de travail des artistes sont insuffisamment encadrées, contrairement à d'autres secteurs tels que l'architecture, et donc ni reconnues ni rémunérées.

La discussion portera ici sur les moyens de structurer ce qui peut constituer un marché de la production de projets artistiques. Il s'agit de trouver des formes de régulations économiques entre les artistes et les structures qui les emploient ponctuellement, en valorisant notamment des formes de contractualisation plus protectrices et respectueuses de la réalité de leur activité.